



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale des Territoires  
Service d'Appui aux Territoires Ruraux  
Pôle missions territoriales**

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION  
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS DE L'INDRE**

Etude préalable relative à la compensation collective agricole  
pour la construction d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de LIGNAC

PC 036 094 22 S0002

Aux termes du rapport de présentation soumis pour avis à la commission en date du 19/01/2023 sous la présidence de Madame Hélène BURGAUD-TOCCHET, Directrice départementale adjointe des Territoires,

Considérant que :

- Le projet est situé sur environ 68 hectares de terres agricoles déclarées à la PAC en culture de luzerne et prairies ;
- Le projet est reconnu par les membres comme un projet agrivoltaïque permettant la continuité d'une activité agricole sur la majorité du site ;
- le montant de la compensation collective agricole prévu par le porteur de projet est de 94 497 € ;
- Les membres de la commission estiment que ce montant est recevable ;

Au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers :

**La commission rend un avis FAVORABLE à l'étude préalable  
à 11 voix POUR, 3 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS**

La Directrice Départementale  
des Territoires Adjointe

Hélène BURGAUD-TOCCHET